4

Première Livraison.

MONOGRAPHIE
DES CICATRICES
DE LA VACCINE

OUVRAGE DANS LEQUEL ON FAIT CONNAÎTRE

1° Plusieurs formes de cicatrices vaccinales non encore décrites;
2° Le mode de formation; les transformations diverses, les caractères... des cicatrices que la vaccine peut produire,

ACCOMPAGNÉ

D'UN TABLEAU ICONOGRAPHIQUE

CONTENANT

112 FIGURES DISPOSÉES MÉTHODIQUEMENT;

PAR

J.-E.-B. DENARP-DECANTELEU,

Docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien médecin en chef de l'hospice de Refuge et du lycée de Bourges,
ancien professeur des sciences physiques,
membre correspondant de l'Académie nationale de médecine,
officier de l'Université de France.

Et ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

LA FONTAINE.

A PARIS,

CHEZ J. B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

A LONDRES,
CHEZ H. BAILLIÈRE,
219, REGENT STREET.

A MADRID,
CHEZ C. BAILLY-BAILLIÈRE,
CALLE DEL PRINCIPE.

A NEW-YORK,
CHEZ H. BAILLIÈRE,
290, BROADWAY.

1851

MONOGRAPHIE

DES CICATRICES

DE LA VACCINE

PARIS. — IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
36, RUE DE VAUGIRARD.

MONOGRAPHIE
DES CICATRICES
DE LA VACCINE

OUVRAGE DANS LEQUEL ON FAIT CONNAÎTRE

1° Plusieurs formcs de eicatriees vaeeinales non eneore déerites;
2° Le mode de formation; les transformations diverses, lcs caractères...
des cieatrices que la vaeeine peut produire,

ACCOMPAGNÉ

D'UN TABLEAU ICONOGRAPHIQUE

CONTENANT

112 FIGURES DISPOSÉES MÉTHODIQUEMENT;

PAR

J.-E.-B. DENARP-DECANTELEU,

Docteur en médecioe, ancieo internc des hôpitaux de Paris,
ancien médecin en chef de l'hospice de Refuge et du lycée de Bourges,
ancien professeur des scieoces physiques,
membre correspoodant de l'Académie nationale de médecine,
officier de l'Université de Fraoce.

Et ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

LA FONTAINE.



A PARIS,

CHEZ J. B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

A LONDRES,
CHEZ H. BAILLIÈRE,
219, REGENT STREET.

A MADRID,
CHEZ C. BAILLY-BAILLIÈRE,
CALLE DEL PRINCIPE.

A NEW-YORK,
CHEZ H. BAILLIÈRE,
290, BROADWAY.

1851

A mon frère

MON MEILLEUR AMI

J.-A. GOUPIL-DECANTELEU,

DOCTEUR EN MÉDECINE,
MÉDECIN EN CHEF DE L'HÔPITAL DE NEMOURS,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE.

Témoignage de reconnaissance pour la part qu'il a prise à ce travail en vérifiant mes expériences et mes observations, et en me communiquant ses vues et ses découvertes particulières.

DENARP-DECANTELEU.

MONOGRAPHIE

DES

CICATRICES DE LA VACCINE.

Historique de la découverte de nouvelles formes de cicatrices produites par la vaccine. — Plan de l'ouvrage.

On ne trouve dans les divers ouvrages spécialement consacrés à la vaccine, non plus que dans les traités de pathologie interne et des maladies de la peau, qu'un petit nombre de faits relatifs aux cicatrices vaccinales, et tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour sur cette matière peut se résumer dans les quelques phrases suivantes : les cicatrices qui succèdent aux éruptions produites par l'inoculation du virus vaccin, sont, comme ces éruptions elles-mêmes, distinguées en deux espèces : en cicatrices légitimes et en cicatrices défectueuses. On les nomme cicatrices légitimes ou normales quand elles sont le produit de la vaccine vraie ou normale. On les appelle, au contraire, cicatrices défectueuses ou anormales quand elles procèdent de quelques-unes de ces éruptions que l'on a désignées sous la dénomination de fausses vaccines[1].

Les cicatrices vaccinales légitimes sont rondes, pro-

[1] Rayer, *Traité des maladies de la peau*, t. Ier, p. 622

fondes, gaufrées, traversées par des rayons et parsemées d'une foule de petits points noirs qui répondent sans doute aux cellules que les boutons présentent à l'intérieur. Ces cicatrices sont tellement caractéristiques qu'il est généralement possible d'en reconnaître l'origine. Plus elles sont récentes plus elles sont marquées; au contraire, plus elles sont anciennes plus elles se confondent avec les téguments; mais elles ne s'effacent jamais complétement [1].

Les cicatrices illégitimes auxquelles les fausses vaccines donnent lieu, consistent en de simples taches régulières ou irrégulières et moins étendues que les cicatrices vaccinales légitimes [2].

Faisons de suite remarquer que des principes qui viennent d'être rappelés, on peut déduire cette conséquence que nous n'avons vue mentionnée nulle part, que l'on a sans doute implicitement admise, qui ne nous paraît aucunement contestable, et ressort d'ailleurs des termes mêmes de leur définition : c'est que les cicatrices vaccinales légitimes ont une forme générale, unique, c'est-à-dire que toutes sont rondes, déprimées, profondes, parsemées de petits enfoncements qui les font paraître comme gaufrées, et que les petites différences qui existent entre elles consistent seulement dans l'empreinte plus ou moins marquée qu'elles produisent dans les téguments.

[1] Bousquet, *Traité de la vaccine*, p. 56. Rayer, *Traité des maladies de la peau*, p. 608. Cazenave, *Maladie de la peau*, p. 206.

[2] Rayer, *Traité des maladies de la peau*, t. Ier, p. 623. — Husson, *Dictionnaire des sciences médicales*, t. LVI, p. 419. — Alibert, *Monographie des dermatoses*, t. Ier, p. 308. — Cazenave et Schedel, d'après Willan, *Abrégé pratique des maladies de la peau*, troisième édition, p. 208.

Si on en excepte la remarque que nous venons de faire, à ces seules notions se borne tout ce qu'il nous a été possible de recueillir sur les cicatrices de la vaccine. Nous n'avons d'ailleurs aperçu dans les ouvrages assez nombreux que nous avons consultés, aucune divergence dans les opinions de leurs auteurs. Tous, au contraire, semblent parfaitement d'accord sur les caractères que l'on a attribués à ces cicatrices, et l'on peut surtout s'en convaincre par les descriptions qu'en ont données les observateurs les plus attentifs comme les plus exacts. Descriptions tellement semblables entre elles qu'elles paraissent en quelque sorte calquées les unes sur les autres.

Mais pour bien apprécier les caractères des cicatrices de la vaccine, pour distinguer celles qui sont légitimes d'avec celles qui ne le sont pas, enfin, pour diriger sûrement le médecin dans la solution de cet important problème qui lui est incessamment présenté, les notions que nous venons de rappeler ont-elles d'abord une exactitude suffisante, sont-elles d'ailleurs assez complètes?

Jusque vers le milieu de l'année 1845 aucun doute à cet égard ne s'était élevé dans notre esprit, mais à cette époque ayant été chargé de l'inspection sanitaire des écoles de la Villette et cherchant à nous assurer si les onze ou douze cents enfants qui les peuplaient avaient tous été vaccinés, ce ne fut pas sans quelque surprise que nous remarquâmes dans les nombreuses cicatrices qui passèrent sous nos yeux, des différences tellement notables, tellement variées, que nous commençâmes à croire ou que les caractères des cicatrices vaccinales n'avaient pas tous été observés, ou que nos connaissances particulières sur ce sujet étaient loin d'être complètes. On imagine bien que nous dûmes nous

arrêter d'abord et de préférence à cette dernière pensée. Il était impossible de supposer, en effet, que des différences aussi essentielles n'eussent pas été aperçues par les vaccinateurs. Nous fûmes ainsi conduit à consulter d'abord à ce sujet un grand nombre de praticiens instruits, à revoir les ouvrages que nous avions déjà étudiés, à compulser un très-grand nombre de ceux qui nous étaient inconnus. Nous examinâmes ensuite avec le plus grand soin les dessins que l'on a donnés des cicatrices de la vaccine et notamment celui que M. le docteur Rayer a fait insérer dans son Atlas des maladies de la peau comme un type parfait de ces cicatrices. Mais toutes nos recherches demeurèrent infructueuses. Enfin, mettant à profit notre titre de membre du Comité central de vaccine de l'arrondissement de Saint-Denis, nous recherchâmes l'appui et les conseils de nos collègues, et les invitâmes à vouloir bien formuler leur opinion sur la question que nous nous efforcions d'éclaircir. Tous furent unanimes pour affirmer que la véritable cicatrice de la vaccine possède bien les seuls caractères qu'on lui a assignés, qu'elle est effectivement ronde, déprimée, profonde, parsemée de petits enfoncements qui la font paraître comme gaufrée. Toutefois, le comité jugeant que le travail dont nous nous occupions pourrait avoir quelques résultats utiles, nous encouragea à le poursuivre. Cet encouragement, qui depuis nous a été fréquemment répété sous les formes les plus bienveillantes, nous était alors bien nécessaire. Nous y avons puisé, en effet, assez de confiance et de force pour persévérer dans notre entreprise et la conduire à son terme. N'est-ce pas dire toutes les obligations que nous devons à nos honorables collègues? Aussi sommes-nous heureux de pouvoir leur offrir ici un témoignage

public de nos remerciments sincères et de notre reconnaissance bien sentie.

Ainsi donc, les renseignements que nous avions pu recueillir soit dans les ouvrages, soit auprès de plusieurs médecins expérimentés, soit dans le sein du comité de vaccine de Saint-Denis, s'accordaient tous parfaitement et menaient à cette conclusion : que la science n'avait fait aucune mention des nouvelles formes de cicatrices que nous avions découvertes.

Toutefois, ce résultat, pour être favorable à nos recherches, ne pouvait nous paraître décisif; aussi voulûmes-nous vérifier nos observations par des observations nouvelles. N'est-ce pas, en effet, avec toute la rigueur de l'expérimentation, avec toute la sévérité d'une saine logique, qu'il convient d'accueillir les faits qui se produisent dans la science en heurtant les idées les plus anciennes comme les mieux établies, en présentant, en un mot, un caractère éminemment paradoxal?

En conséquence de ces réflexions et des considérations qui les avaient précédées et suggérées, nous recueillîmes l'année suivante dans les mêmes écoles, mais sur d'autres enfants, des observations plus nombreuses, plus précises surtout, et cette fois encore nous arrivâmes à constater l'existence de cicatrices de formes nouvelles, semblables à celles que nous avions déjà rencontrées, et de plus à reconnaître que les cicatrices déprimées ou *anciennes* n'avaient été ni complétement ni exactement décrites par les vaccinateurs.

Mais ici se présentait une question d'une grave importance. Ces cicatrices de nouvelles formes étaient-elles le produit de la vraie vaccine? Ne dépendaient-elles pas plutôt

d'une vaccine anormale, défectueuse, ou même d'autres éruptions pustuleuses développées spontanément?

Pour résoudre cette importante question deux moyens se présentaient; le raisonnement d'abord, qui, s'appuyant sur les faits que l'observation nous avait déjà révélés, menait à une solution prompte, immédiate, mais seulement probable; l'expérience ensuite, qui, remontant aux causes, à la génération de ces faits, pouvait seule conduire à un résultat certain, mais qu'on ne pouvait obtenir qu'avec le temps.

Pour trouver par la voie du raisonnement, seul moyen dont nous pouvions alors disposer, la solution d'une question aussi complexe, il convenait d'abord d'en scinder les termes, et de se demander, en premier lieu, si les cicatrices que nous avions découvertes étaient le résultat de pustules développées spontanément?

Or, le plus léger examen, la plus simple réflexion, suffisaient pour faire reconnaître que l'inoculation du virus vaccin était uniquement la cause de ces cicatrices *nouvelles*. Car chez tous les sujets où nous les avions remarquées, elles affectaient sur les bras un siége, un arrangement particulier, en tout semblable à ceux suivant lesquels on dispose généralement les piqûres dans l'opération de la vaccine. Ainsi le problème se simplifiait et se réduisait à ses deux premiers termes. Il ne restait plus, en effet, qu'à déterminer si les cicatrices de nouvelles formes provenaient de la vraie ou de la fausse vaccine.

Pour une fraction de ces cicatrices très-fréquentes chez les sujets que nous avions examinés, nous n'éprouvâmes aucune difficulté à résoudre cette question. Car ces cicatrices nous avaient présenté des traits tellement en harmonie

avec la constitution intime des pustules vaccinales vraies, que nous les trouvâmes incomparablement mieux caractérisées que les cicatrices déprimées, et que partant il devenait impossible de méconnaître leur véritable origine.

Quant à l'autre fraction de ces cicatrices nouvelles que nous avions rencontrées aussi fréquemment que les précédentes, elles ne nous apparurent pendant un certain temps qu'avec des titres assez contestables de légitimité. Mais enfin, en les examinant de plus près et avec plus d'attention encore, nous parvînmes à découvrir qu'elles possédaient au moins l'un des caractères qui distinguent les cicatrices anciennes, savoir, ces petits points déprimés qui font paraître les unes et les autres comme gaufrées ou pointillées.

Une autre circonstance encore qui pouvait témoigner en faveur de l'origine vaccinale de ces cicatrices, c'est que nous les avions trouvées beaucoup plus fréquentes que celles décrites par les vaccinateurs.

Cette prédominance des cicatrices nouvelles sur les anciennes pouvait bien avoir quelque signification à nos yeux, car à l'époque où nous la constations, nous avions déjà visité plus de deux mille enfants qui tous portaient des traces non équivoques de la vaccine. Or, nous le demandons, en reconnaissant que le plus grand nombre d'entre eux présentaient des cicatrices de formes nouvelles, pouvions-nous supposer que chez tous ces enfants l'inoculation n'eût produit que de fausses éruptions, et partant que des cicatrices défectueuses? et n'y avait-il pas, au contraire, quelque raison de penser que ces cicatrices de nouvelles formes étaient toutes issues de pustules vaccinales parfaitement légitimes?

C'était déjà quelque chose d'avoir reconnu que les cicatrices vaccinales nouvelles étaient plus fréquentes que les anciennes, mais il ne nous suffisait pas de nous en tenir à une approximation aussi vague, nous voulûmes déterminer le plus exactement possible le rapport numérique qui existait entre elles. Le calcul effectué, il se trouva que sur nos 2,000 sujets vaccinés, 1,678, environ les cinq sixièmes du nombre total, ou très-près de 84 sur 100, avaient des cicatrices de formes nouvelles!

Ainsi, là où un médecin instruit, consciencieux, bon observateur surtout, procédant d'après les seuls principes actuellement consacrés par la science, ne reconnaîtrait comme portant des cicatrices vaccinales légitimes que 322 sujets sur ces 2,000 et rejetterait les 1,678 autres comme n'ayant que des cicatrices provenant de fausses vaccines ou d'autres éruptions cutanées, nous en trouverions nous 2,000, dont les uns, au nombre de 322, offriraient des cicatrices vaccinales déprimées ou anciennes, et les autres, au nombre de 1,678, présenteraient des cicatrices vaccinales de formes nouvelles.

Ce résultat nous parut tellement extraordinaire, que nous n'osâmes pas l'admettre sans un nouvel et plus profond examen.

Nous revîmes donc nos calculs et les bases sur lesquelles nous les avions établis, mais dans les uns comme dans les autres nous ne pûmes découvrir la plus petite inexactitude. Nous fîmes plus encore, nous nous imposâmes la tâche pénible de répéter sur 2,000 autres enfants des observations analogues à celles que nous avions déjà faites; et opérant dans ce cas comme dans le précédent, nous retrouvâmes, à très-peu de chose près, entre

les nouvelles et les anciennes cicatrices vaccinales de cette seconde série d'observations, la même relation que celle que nous avions constatée entre les cicatrices vaccinales de la première.

De semblables résultats étaient bien suffisants pour nous convaincre. Cependant, nous ne pûmes nous décider encore à abandonner ce sujet sans chercher à nous expliquer comment il pouvait se faire qu'aucun des médecins chargés de constater les résultats de la vaccination sur les nombreux sujets admis dans les établissements publics et privés, n'eût signalé aucune des nouvelles formes de cicatrices vaccinales que nous avions pourtant reconnues être si communes.

L'absence de tout document à cet égard dépendait-elle de ce que l'on avait fait ces constatations dans des circonstances particulières, exceptionnelles et différentes de celles qui s'étaient présentées à nous? Mais les circonstances dans lesquelles nous avions opéré, et où nous opérions encore journellement, étaient du nombre de celles qui se rencontrent le plus ordinairement et dans lesquelles les praticiens avaient dû certainement observer le plus souvent. Tenait-elle à ce qu'on avait considéré ces nouvelles cicatrices comme un produit des fausses vaccines? Mais si, dans ce cas, l'erreur avait été possible, elle ne pouvait être durable, car les cicatrices que nous avions déterminées étaient toutes plus ou moins accidentées, tandis que, d'aprés les auteurs, celles des vaccines anormales consistent toujours en de simples maculatures plus ou moins blanchâtres. Était-elle le résultat du peu de soin, de l'inattention que l'on avait apportés dans l'observation? cette supposition n'était guère admissible, d'une manière absolue

du moins. Comment imaginer, en effet, que des cicatrices aussi multipliées, et présentant, pour la plupart, des caractères aussi saillants, aient pu constamment échapper à l'attention de tous les observateurs? Enfin pouvait-on l'attribuer à ce que l'on avait toujours procédé avec la pensée fixe, exclusive de l'existence unique des cicatrices vaccinales déprimées ou anciennes, de telle sorte qu'on les voyait là même où existaient des cicatrices de formes bien différentes? Pendant longtemps cette dernière question nous préoccupa sérieusement; mais il nous fallut bien enfin la résoudre par l'affirmative, et reconnaître une fois de plus cette sentence d'un poëte philosophe : *Præjudicata opinio judicium obruit*, malheureuse disposition de l'esprit, véritable hallucination qui réduit les sens externes à un exercice purement virtuel, et laisse l'imagination prévenue faire seule tous les frais de l'observation.

Que l'on se garde bien toutefois de considérer comme un blâme ce qui n'est ici et ne peut être qu'une simple réflexion. Nous verrons, en effet, qu'une circonstance bien remarquable explique et au besoin excuserait une erreur que pendant bien longtemps nous avons nous-même partagée avec le monde médical tout entier.

Ainsi donc le raisonnement et l'observation démontraient également que la vaccine peut engendrer des cicatrices nombreuses de formes variées et bien différentes de celles qui sont décrites dans les ouvrages de médecine; ils prouvaient d'ailleurs avec assez d'évidence l'utilité de notre découverte au double point de vue de la science et de la pratique.

Fixé par ce premier aperçu sur ces points essentiels, nous nous sommes repris à notre œuvre, nous avons voulu

l'étudier dans tous ses détails, dans sa partie expérimentale surtout.

Pour atteindre ce but, nous avons pratiqué, d'une part, un grand nombre de vaccinations; nous avons étudié avec soin les éruptions résultantes; nous en avons déterminé rigoureusement les caractères; enfin nous avons suivi avec une scrupuleuse attention le mode de formation des cicatrices qui leur ont succédé.

Nous avons pu ainsi, par cette étude continuée pendant sept années consécutives, acquérir la preuve incontestable, décisive, que toutes les cicatrices nouvellement observées, et que nous avions présumé être un produit de la vaccine, provenaient bien effectivement de cette phlegmasie pustuleuse. Nous avons pu, en outre, constater que la distinction établie par les auteurs entre les cicatrices de la vraie et de la fausse vaccine était loin d'être exacte. Enfin nous avons découvert d'autres faits assez curieux, et qui ne sont peut-être pas sans quelque importance par eux-mêmes et par le jour qu'ils peuvent répandre sur certains points encore obscurs de l'histoire de la vaccine.

Nous avons, d'autre part, observé un grand nombre de cicatrices vaccinales plus ou moins anciennes. Nous avons pris sur 880 enfants âgés de trois à quatorze ans, et sur 120 sujets âgés de quinze à soixante ans, en somme sur 1,000 sujets, le signalement exact de 5,412 cicatrices qui, par leurs caractères, leur siége sur les bras, la direction que présentait leur ensemble, l'arrangement plus ou moins symétrique qu'elles affectaient entre elles, indiquaient manifestement qu'elles avaient succédé à des éruptions produites par l'insertion du fluide vaccin. Nous avons déterminé avec soin, sur chaque sujet, l'âge de ces cicatrices,

leur nombre, leurs formes, la configuration de leur surface, leurs accidents divers, leurs dimensions et jusqu'aux nuances de leur couleur. Les différences plus ou moins nombreuses que présentent sous plusieurs de ces rapports les cicatrices de la vaccine ont été exactement définies, et on a déterminé d'une manière non moins rigoureuse les relations numériques qui existent entre elles.

Pour mettre plus à même de bien apprécier les caractères qui leur appartiennent en commun, et les traits particuliers qui servent à les faire distinguer les unes des autres, nous en avons fait dessiner un certain nombre.

En entreprenant cette tâche nouvelle, notre intention était uniquement de nous borner à faire représenter quelques-uns de leurs types principaux. Mais dans le cours de ce travail, en poursuivant d'ailleurs nos expériences et nos observations, nous avons fait quelques découvertes nouvelles qui nous ont mis dans la nécessité d'ajouter à la collection commencée un nouveau dessin, puis un autre, puis un assez grand nombre, de telle sorte qu'en fin de compte nous avons reconnu que nous possédions des éléments suffisants pour former une iconographie assez complète des cicatrices vaccinales. En conséquence de cette observation, nous avons réuni dans un tableau, en les coordonnant, d'après certaines idées que nous ferons connaître, tous les dessins de ces cicatrices. Et pour que l'on pût saisir de prime-vue la composition de ce tableau iconographique, de cette description des cicatrices de la vaccine par leurs *images*, nous avons placé en regard la classification écrite de ces cicatrices, et de plus l'indication des caractères des divisions et des sous-divisions établies entre elles. Cette disposition, exactement conforme aux principes de la mé-

thode analytique, linéaire ou dichotomique de de La Marck, fournit un moyen simple, facile et prompt de déterminer les noms générique et spécifique d'une cicatrice vaccinale quelconque observée. Nous aurions désiré qu'il fût possible d'appliquer cette méthode à l'analyse des variétés souvent très-nombreuses dans plusieurs espèces; mais comme il nous aurait fallu donner beaucoup d'extension au texte du tableau, nous avons pensé que, vu leur moindre importance, il suffirait de les avoir placées dans la partie graphique, à la suite des espèces auxquelles elles appartiennent, pour que l'on pût aisément, et à la seule inspection, les distinguer les unes des autres, et les rapporter aux formes des cicatrices vaccinales qu'elles représentent ou dont elles se rapprochent le plus.

Mais pour reconnaître avec plus de certitude encore et distinguer entre elles les cicatrices de la vaccine, il était nécessaire d'établir clairement les rapports et les différences qui existent entre elles et celles qui dépendent de causes diverses et, plus particulièrement, des ecthyma artificiel et spontanés, des furoncles et des anthrax, de la variole, de l'acne disseminata, des morsures de sangsues, des vésicatoires, des cautères, de la brûlure. Dans cette intention, nous avons fait dessiner un assez grand nombre de ces cicatrices, et nous en avons formé un second tableau iconographique que nous avons disposé parallèlement au premier, et dans lequel elles sont rangées suivant l'ordre de leur plus grande affinité avec les cicatrices de la vaccine. Par cette disposition, qui permet d'embrasser d'un regard ces deux tableaux iconographiques, et de comparer entre elles les cicatrices qui y sont figurées, il sera facile, plus facile qu'il ne nous sera jamais donné

de le faire dans le texte, d'établir les caractères différentiels des cicatrices vaccinales.

Dans le cours de la composition de ces tableaux iconographiques, en constatant surtout la diversité des cicatrices de la vaccine, nous avons été véritablement frappé d'étonnement à la vue du nombre et de la singularité des formes de ces cicatrices; ç'a été au point que très-souvent nous avons soupçonné l'exactitude du dessinateur, et craint que l'imagination n'eût égaré son crayon. Dans ces cas, notre unique moyen de vérification était de recourir aux modèles; mais il arrivait fréquemment que les enfants qui les offraient avaient disparu des écoles communales, notre centre principal d'observations; et dès lors ce n'était toujours qu'après de longues et pénibles recherches que nous parvenions à remplacer ces modèles. Pour obvier à ces inconvénients, pour que nos lecteurs ne fussent pas arrêtés par les doutes et les incertitudes que nous avions nous-même éprouvés; pour combattre par avance les objections, les préjugés, les opinions préconçues, les idées stationnaires ou rétrogrades, l'esprit d'opposition systématique... nous avons dû chercher un moyen sûr de reproduire exactement les traits caractéristiques des cicatrices, de les fixer, de les stéréotyper en quelque sorte. Nous savions bien que le plâtre nous fournirait en partie ce moyen, qu'il nous donnerait des moules perdus d'une rare perfection; mais nous savions aussi qu'en employant cette matière, comme on le fait toujours pour relever les empreintes de ces moules, afin d'avoir l'image droite au lieu de l'image renversée des objets, nous n'obtiendrions (ce que d'ailleurs l'expérience nous a démontré) qu'un moulage grossier et défectueux qui a de plus l'inconvénient de détériorer tellement

le moule perdu ou renversé, qu'il ne peut donner qu'une seule épreuve. Il s'agissait donc de trouver un procédé plus avantageux. Après beaucoup d'essais, nous avons reconnu : 1° que le carton-pâte et le mastic des vitriers donnaient des épreuves d'une netteté et d'une précision parfaites, et permettaient de se servir du même moule renversé un grand nombre de fois avant qu'il ne fût sensiblement altéré; 2° que lorsqu'on avait l'intention de faire colorier les épreuves, il valait mieux employer le carton-pâte; 3° que dans les cas où l'on se proposait seulement d'avoir la forme des cicatrices, on devait préférer le mastic des vitriers à cause de la modicité de son prix, et principalement à cause de la facilité de se le procurer et de l'employer. Sous ce dernier rapport, on se fera une idée juste des avantages qu'il présente, quand on saura que l'on peut obtenir une épreuve d'une manière aussi simple et en aussi peu de temps qu'il en faudrait pour appliquer l'empreinte d'un cachet sur de la cire molle.

Par ce procédé, nous nous sommes procuré une riche et curieuse collection de modèles de cicatrices en mastic, que nous tenons en réserve et à la disposition des savants qui désireraient la consulter, soit pour s'assurer de l'exactitude de notre travail, soit pour prendre d'un seul coup une idée précise des formes principales des cicatrices de la vaccine, formes qui, pour être toutes observées sur les sujets vaccinés, exigeraient plus que du temps et de la patience; soit enfin pour étudier ce nouveau genre de moulage, et pouvoir au besoin en obtenir les mêmes services qu'il nous a rendus, ou l'employer à tout autre usage qui réclamerait les mêmes soins et la même perfection.

Et maintenant que nous avons fait voir par quelle suite

d'observations, d'expériences, d'études statistiques, de raisonnements, nous sommes parvenu à recueillir les matériaux qui doivent servir de base à l'histoire générale des cicatrices de la vaccine, disons d'après quel plan ces matériaux seront disposés dans notre ouvrage.

Nous le diviserons d'abord en deux parties. Dans la première, nous nous bornerons au simple exposé des faits; dans la seconde, nous essaierons de les expliquer.

La première partie comprendra plusieurs sections. Dans les principales on étudiera : 1° les formes ou circonscriptions des cicatrices de la vaccine; 2° leurs dimensions; 3° la configuration de leur surface, les accidents qu'on y remarque, leur couleur, leurs caractères, leur nomenclature; 4° leurs affinités; 5° leurs caractères différentiels; 6° leur classification; 7° leurs transformations diverses; 8° la dégradation de leurs formes ou types, leur disposition en séries décroissantes continues; 9° la dégradation de type chez le même sujet; 10° la coexistence d'espèces différentes sur le même individu; 11° la fréquence relative de diverses espèces sur le même sujet; 12° l'influence de l'âge, de la constitution, de l'embonpoint, de la finesse de la peau, de certaines dermatoses..... sur l'aspect, les dimensions, les accidents, la couleur de ces cicatrices.

Dans la seconde partie, après avoir donné une description générale de la pustule vaccinale, et fait connaître les remarques particulières que nous avons faites à son sujet, nous tâcherons d'expliquer : 1° pourquoi les cicatrices de la vaccine ont une forme tantôt arrondie, tantôt ovalaire; pourquoi dans la forme ovalaire le grand axe est toujours parallèle à l'axe du bras; 2° les dimensions diverses de ces cicatrices sur des sujets différents et sur le même sujet;

3° la configuration variée de leur surface, le pointillé et la gaufrure; 4° pourquoi les cicatrices récentes sont généralement concaves, et comment elles peuvent subir des métamorphoses diverses et assez nombreuses ; 5° quelle est la cause des dégradations de formes ou de types chez des individus différents et sur le même individu ; 6° comment des cicatrices de types différents peuvent exister en même temps sur un même sujet; 7° de quelle manière l'âge, la constitution, l'embonpoint, la finesse de la peau, les dermatoses, l'ichthyose surtout, influent sur le type, l'aspect, les dimensions, la couleur des cicatrices de la vaccine.

Si l'on a suivi avec quelque attention l'exposé de ce plan et ce que nous avons dit précédemment du tableau iconographique, on a déjà pu comprendre que notre travail forme deux ouvrages qui font plus que se compléter l'un par l'autre et pourraient à la rigueur exister séparément. Le texte, en effet, accompagné d'une vingtaine de figures, pourrait se passer de l'iconographie qui en contient au moins cent douze, beaucoup plus qu'il n'en faut certainement pour faciliter l'intelligence des descriptions. Quant au tableau, il s'explique suffisamment de lui-même. C'est effectivement un résumé succinct de la première partie, de la partie descriptive du texte, une analyse raisonnée, disposée méthodiquement et rendue plus claire par l'iconographie. A tous ces titres, faisons-le remarquer en passant, il sera bien intitulé : Tableau analytique, descriptif et iconographique des cicatrices de la vaccine.

On trouvera sans doute que nous accordons beaucoup d'importance à ce tableau; c'est qu'en vérité il la mérite à tous égards. En effet, 1° par les figures qu'il contient et

auxquelles on aura fréquemment occasion de renvoyer dans le texte, il met à même de mieux comprendre celui-ci; 2° il résume, comme on vient de le voir, la partie descriptive de ce texte et fait connaître par conséquent les caractères propres et différentiels des cicatrices de la vaccine; 3° il donne le moyen de reconnaître si une cicatrice provient de la vaccine ou de toute autre cause; 4° il sert à déterminer les noms du genre, de l'espèce et jusqu'à celui de la variété d'une cicatrice vaccinale donnée; 5° il fait connaître (fig. 16, *a, b, c, d*) les formes principales des pustules de la vaccine; 6° il ne sera pas d'ailleurs sans utilité pour la solution de quelques questions médico-légales, quand il s'agira, par exemple, de remonter à l'origine, aux causes de certaines cicatrices plus ou moins superficielles ou profondes, plus ou moins étendues de la peau ou des tissus sous-jacents [1].

Tels sont, sans parler du livre qui l'accompagne et

[1] Les pathologistes sont d'accord sur ce dernier point. Breschet, l'un des savants qui se sont plus particulièrement occupés des cicatrices, a dit (*Dictionnaire de médecine* en 18 vol., t. V, p. 246) : « Les cicatrices, quant à leurs formes et à leur apparence extérieure, méritent d'être étudiées avec soin, car elles peuvent servir à reconnaître les maladies dont le sujet a été affecté. Quel est le praticien qui confondra la cicatrice d'une brûlure avec celle d'une solution de continuité par un instrument tranchant, la cicatrice d'un ulcère vénérien avec celle d'un ulcère scrofuleux ou cancéreux? ne sait-on pas que les cicatrices de la vaccine, de la variole, du furoncle..... ont des caractères faciles à saisir et à distinguer? Sous les rapports de la séméiologie et de la médecine légale, l'étude des cicatrices est donc aussi d'une grande importance. La forme différente dans les cicatrices est peut-être liée à la nature des ulcérations, et elle dépend peut-être aussi des différences de siége de l'affection. Donc, enfin, l'étiologie et l'anatomie pathologique veulent que l'on s'intéresse à ce genre de recherches » On verra que nous avons traité tous les sujets ci-dessus indiqués.

l'explique dans ses plus petits détails, les avantages de notre tableau analytique, descriptif et iconographique des cicatrices de la vaccine. Et nous n'hésitons pas à le dire, s'ils étaient compris par le public médical, comme ils méritent de l'être, il n'y aurait peut-être pas un seul médecin, un seul vaccinateur qui ne voulût l'avoir entre les mains, soit pour asseoir ou vérifier son diagnostic dans la constatation de la vaccine ou d'autres affections, soit pour résoudre certains problèmes de médecine légale.

Mais l'utilité d'un livre ne fait pas toujours sa fortune.

. . . . *Habent sua fata libelli.*

Quel que soit l'avenir réservé à celui-ci, nous ne nous en préoccuperons, comme nous l'avons fait jusqu'à ce moment, que dans le seul intérêt de la science. En parcourant ce champ vaste et fertile, déjà si souvent exploré, nous avons rencontré quelques épis demeurés jusqu'alors inaperçus, nous venons humblement les joindre à la gerbe commune, sans prétendre toutefois avoir tout recueilli.

Car ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.



PREMIÈRE PARTIE.

DESCRIPTION DES CICATRICES DE LA VACCINE.

PREMIÈRE SECTION.

FORMES OU CIRCONSCRIPTIONS DES CICATRICES DE LA VACCINE.

Les cicatrices de la vaccine ont des formes diverses et qui peuvent être régulières ou irrégulières.

Ainsi, il y en a :

1° De rondes ou offrant assez exactement cette forme (fig. 1 *b*, 5, 6, 11, 12);

2° D'arrondies ou de rondes irrégulières (1, 2, 3 *a*, 5 *b*);

3° D'elliptiques régulières[1] ou à forme curviligne, oblongue dont les deux extrémités arrondies sont égales (fig. 2 *a*, 2 *d*, 3, 9 *a*, 9 *b*, 11 *b*);

4° D'elliptiques irrégulières ou dont les côtés de l'ellipse qu'elles représentent sont sinueux (fig. 7 *b*);

[1] La figure elliptique ou l'ellipse résulte de la section faite dans un cylindre par un plan mené obliquement à l'axe de ce cylindre. C'est la figure que dans le langage ordinaire on appelle ovale parfait. La figure 2 *a* représente assez bien cette forme.

L'ovale s'obtient au moyen d'une section faite dans un cône par un plan mené obliquement à l'axe de ce cône. Cette figure ressemble exactement à la surface que présenterait l'une des moitiés d'un œuf coupé en deux parties suivant la longueur et la direction de son grand axe. La figure 13 *a* peut donner une idée exacte de cette forme.

5° D'ovales régulières ou à forme curviligne-oblongue ayant leurs extrémités arrondies et l'une plus large que l'autre (fig. 13 *d*, 7 *e*, 11 *c*, 11 *d*);

6° D'ovalaires ou d'ovales irrégulières dont les côtés ne sont pas symétriques (fig. 10 *e*).

La distinction que nous admettons entre les formes elliptique et ovale est conforme aux principes de la science, mais elle n'est pas selon les idées et le langage ordinaires. Dans le monde on donne indifféremment, en effet, le nom d'ovale à l'ellipse et à l'ovale proprement dit, et, s'il se présente une différence à établir entre ces deux figures, on désigne l'ellipse sous le nom d'ovale parfait. Or, comme nous avons le désir d'être compris de tous nos lecteurs, nous adopterons la technologie vulgaire, c'est dire que nous considérerons les mots elliptique et ovale comme synonymes, et que désormais nous ferons toujours usage de ce dernier.

Parmi les formes que présentent les cicatrices vaccinales, les plus communes sont, d'après l'observation, la forme ronde et la forme ovale. Pour simplifier le langage, nous ne parlerons plus dans le cours de cet ouvrage que de ces deux formes. Rapportant à la première la forme arrondie et à la seconde la forme ovalaire et la forme ovale proprement dite.

Jusqu'à ce jour les vaccinateurs n'ont fait aucune mention des cicatrices ovales, et encore moins des cicatrices ovalaires; ou, s'ils ont remarqué ces formes, ce que nous ignorons, ils les ont sans doute considérées comme des exceptions fort rares et peu importantes. Peut-être aussi les ont-ils regardées plutôt comme le résultat de la cohérence ou de la superposition partielle de deux cicatrices (ce qui

peut avoir lieu en effet), que comme une forme particulière et normale. Quoi qu'il en soit, l'observation démontre, nous l'avons déjà dit, l'existence de ces formes, et la forme ovale est même assez fréquente, comme on peut le voir par les données statistiques suivantes.

En effet, sur les 5412 cicatrices vaccinales que nous ont présentés les mille sujets de nos observations, il s'est trouvé : 1° 3493 cicatrices rondes, ou 65 sur 100, ou très-près des deux tiers du nombre total; 2° 1919 cicatrices ovales, ou 35 sur 100, ou un peu plus du tiers du même nombre.

Ces deux formes de cicatrices peuvent exister ensemble ou séparément. Ainsi, sur nos mille sujets, 475, ou 47,5 sur 100, près de la moitié, ont présenté des cicatrices rondes seulement; 190, ou 19 sur 100, près du cinquième, ont offert des cicatrices ovales seulement; et 335, ou 33,5 sur 100, un peu plus du tiers, ont présenté le mélange des deux formes qui du reste se combinent entre elles dans des proportions très-diverses. Ainsi nous avons trouvé :

9	sujets portant	chacun	1	cicatrice	ronde et	1	cicatrice	ovale.
9	—	—	1	—	—	2	cicatrices	ovales.
16	—	—	1	—	—	3	—	—
5	—	—	1	—	—	4	—	—
21	—	—	1	—	—	5	—	—
5	—	—	1	—	—	6	—	—
6	—	—	1	—	—	7	—	—
1	sujet portant.		1	—	—	8	—	—
14	sujets portant	chacun	2	cicatrices	rondes et	1	cicatrice	ovale.
12	—	—	2	—	—	2	cicatrices	ovales.
8	—	—	2	—	—	3	—	—
18	—	—	2	—	—	4	—	—
2	—	—	2	—	—	5	—	—
5	—	—	2	—	—	6	—	—
3	—	—	2	—	—	7	—	—

1 sujet portant.	2	cicatrices rondes et		9 cicatrices ovales.		
14 sujets portant chacun	3	—	—	1 cicatrice ovale.		
11 — —	3	—	—	2 cicatrices ovales.		
28 — —	3	—	—	3	—	—
4 — —	3	—	—	4	—	—
8 — —	3	—	—	5	—	—
1 sujet portant.	3	—	—	6	—	—
12 sujets portant chacun	4	—	—	1 cicatrice ovale.		
18 — —	4	—	—	2 cicatrices ovales.		
8 — —	4	—	—	3	—	—
16 — —	4	—	—	4	—	—
4 — —	4	—	—	5	—	—
25 — —	5	—	—	1 cicatrice ovale.		
9 — —	5	—	—	2 cicatrices ovales.		
5 — —	5	—	—	3	—	—
5 — —	5	—	—	4	—	—
1 sujet portant.	5	—	—	5	—	—
1 — —	5	—	—	6	—	—
10 sujets portant chacun	6	—	—	1 cicatrice ovale.		
6 — —	6	—	—	2 cicatrices ovales.		
1 sujet portant.	6	—	—	3	—	—
1 — —	6	—	—	4	—	—
1 — —	6	—	—	6	—	—
3 sujets portant chacun	7	—	—	1 cicatrice ovale.		
1 sujet portant.	7	—	—	2 cicatrices ovales.		
1 — —	7	—	—	3	—	—
1 — —	7	—	—	4	—	—
1 — —	8	—	—	1 cicatrice ovale.		
1 — —	8	—	—	2 cicatrices ovales.		
1 — —	8	—	—	3	—	—
1 — —	8	—	—	4	—	—
1 — —	9	—	—	1 cicatrice ovale.		
2 sujets portant chacun	10	—	—	1	—	—

En parcourant la colonne verticale où sont inscrits les chiffres qui indiquent les nombres de sujets portant des cicatrices vaccinales rondes et ovales, on reconnaît généralement que ceux de ces chiffres qui sont les plus forts cor-

respondent, dans les colonnes horizontales où elles sont placées, aux chiffres qui marquent les nombres relatifs des cicatrices rondes et ovales, chiffres dont la somme se trouve constamment être égale aux nombres 6 et 4.

Ainsi, 1° au nombre :

21	sujets	correspondent	les nombres :	1	cic. rond.	+	5	cic. oval.	=	6.
18	—	—	—	2	—	+	4	—	=	6.
28	—	—	—	3	—	+	3	—	=	6.
18	—	—	—	4	—	+	2	—	=	6.
25	—	—	—	5	—	+	1	—	=	6.
110 sujets.										

2° Au nombre :

16	sujets	correspondent	les nombres :	1	cic. rond.	+	3	cic. oval.	=	4.
12	—	—	—	2	—	+	2	—	=	4.
24	—	—	—	3	—	+	1	—	=	4.
52										

D'où l'on voit, que les sujets ayant en somme 6 cicatrices rondes et ovales sont au nombre de 110 et forment très-près du tiers des 335 sujets portant les deux espèces de cicatrices; que les sujets qui ont en somme 4 cicatrices rondes et ovales sont au nombre de 52 et forment plus du sixième du nombre total, 335; qu'enfin les sujets qui appartiennent aux deux séries précédentes et présentent, les uns une somme de 6, les autres une somme de 4 cicatrices des deux espèces, sont au nombre de 162 et forment presque la moitié des 335 sujets qui réunissent les deux formes de cicatrices vaccinales.

DEUXIÈME SECTION.

DIMENSIONS DES CICATRICES DE LA VACCINE.

Il résulte des nombreux documents que nous avons recueillis à ce sujet, que les dimensions superficielles des cicatrices vaccinales sont, évaluées d'après leurs diamètres, comprises entre 4 et 20 millimètres. Ces dimensions extrêmes se rencontrent rarement, mais les intermédiaires sont plus ou moins fréquentes, comme on peut le voir par les tableaux suivants, où l'on a mis en regard des nombres qui indiquent la grandeur des diamètres de ces cicatrices, les nombres qui en expriment la fréquence relative.

TABLEAU

DES DIMENSIONS DIVERSES DES CICATRICES VACCINALES RONDES

Avec indication du nombre de ces cicatrices correspondant à chaque dimension.

Sur 3493 cicatrices vaccinales rondes, on en a trouvé.	63	ou	1,6	sur 100	ayant	4	millimètres	de diamètre.
	204	—	6,0	—	—	5	—	—
	795	—	22,8	—	—	6	—	—
	1136	—	32,5	—	—	7	—	—
	516	—	14,8	—	—	8	—	—
	311	—	9,0	—	—	9	—	—
	158	—	4,5	—	—	10	—	—
	79	—	2,2	—	—	11	—	—
	104	—	3,0	—	—	12	—	—
	37	—	1,0	—	—	13	—	—
	45	—	1,3	—	—	14	—	—
	21	—	0,6	—	—	15	—	—
	13	—	0,4	—	—	16	—	—
	11	—	0,3	—	—	20	—	—

Mode de Publication

DE LA MONOGRAPHIE DES CICATRICES DE LA VACCINE.

Cet ouvrage est publié en trois livraisons.

La première livraison est en vente, elle se compose : 1° de l'historique de la découverte des nouvelles cicatrices vaccinales, du plan de l'ouvrage et donne une premiere idée de l'ensemble de notre travail; 2° d'un tableau analytique, descriptif et iconographique des cicatrices de la vaccine. Ce tableau résume la partie descriptive du texte et donne le moyen de déterminer les noms générique et spécifique d'une cicatrice vaccinale quelconque observée.

La seconde livraison contient l'exposé des faits ou la partie descriptive.

La troisième livraison présentera l'explication rationnelle de ces faits.

Prix de l'ouvrage complet, le texte et le tableau. 5 fr.

— Le même, avec le tableau colorié. 10 fr.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON FRÈRES, RUE DE VAUGIRARD, 36.